



Lundi 17 octobre 2011

Faire de la Trame verte et bleue un « grand projet » national

La Ministre en charge de l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet ainsi que les Secrétaires d'État en charge des Transports et du Logement installent ce mardi 18 octobre le Comité National "Trame verte et bleue" dont France Nature Environnement, la Fondation pour la Nature et l'Homme, la LPO, et la Ligue Roc sont membres. Ce comité donnera son avis sur le projet d'orientations nationales pour la Trame verte et bleue (TVB). Réactions des ONG.

Renouer avec l'élan de 2007

A l'issue de la table ronde du Grenelle d'octobre 2007 l'objectif de réaliser la Trame Verte et Bleue a été justement salué comme l'un des engagements phares du Grenelle. Ceci était justifié car l'ambition est grande : intégrer réellement la biodiversité dans l'aménagement du territoire et revenir sur la banalisation et la fragmentation des milieux qui menacent le caractère adaptatif de la vie elle-même. Cette ambition, issue du consensus des acteurs et les travaux du groupe 2 « biodiversité » du Grenelle, a permis de créer une véritable dynamique nationale.

Depuis la dynamique s'essouffle, la Loi Grenelle 2 n'a pas donné à la TVB toute la portée juridique qu'elle devrait avoir. Surtout, ce projet n'est pas politiquement porté à hauteur de ce qu'il devrait, Matignon bloquant notamment pendant des mois la création du Comité National TVB.

La première réunion, qui se tiendra mardi, doit être l'occasion de corriger le tir, d'autant que dans de nombreuses régions les acteurs sont à pied d'œuvre.

Renforcer les orientations nationales

Il faut d'abord que les orientations nationales soient ambitieuses. C'est pourquoi les versions actuelles doivent être améliorées notamment pour :

- Améliorer la lisibilité de l'objectif : ne pas détruire les milieux constituant les continuités écologiques et restaurer les continuités disparues. Par ailleurs, la notion d'obstacle ne peut être réduite aux seuls aménagements et infrastructures, elle doit également inclure tous les paysages simplifiés et urbanisés.
- Renforcer la prise en compte de la dimension « habitats ». La diversité des milieux naturels est la base du maintien des espèces et de leur déplacement.
- Expliciter les conditions du respect de la TVB par les documents d'urbanisme et les projets infrastructures.

Faire de la TVB un « grand projet »

Au delà, nous attendons des annonces quant au financement, à l'animation sur le terrain, ainsi que sur les actions que compte mener le ministère de l'Agriculture.

En France, on aime parler de « grands projets », ce sont souvent des projets d'infrastructures et d'aménagement. Alors que notre société doit faire face au défi majeur que constitue l'érosion de la biodiversité, la TVB doit devenir un « grand projet », l'infrastructure de la transition écologique des territoires contribuant à l'émergence d'un modèle économique durable et d'une société qui aura réappris à faire « équipe avec le vivant ».

Contacts presse

Christophe Aubel, Ligue Roc 06 71 76 83 77

Benoît Hartmann, FNE 06 87 70 41 07

Michel Métais, LPO 06 08 17 16 77

Jean-Jacques Blanchon, Fondation pour la Nature et l'Homme 06 77 67 50 68